



COMMUNIQUE

Décision de la Banque de Maurice

14 février 2025

La Banque de Maurice a pris ce vendredi 14 février 2025 la décision de licencier 25 employés recrutés en avril et octobre 2024.

La Banque de Maurice tient à souligner que la décision a été prise en toute transparence et dans le respect de la loi.

La Banque de Maurice s'est engagée auprès des 25 employés concernés à les accompagner dans leur transition professionnelle.